



Délibération 2021-446

Vote du compte administratif 2020

Extrait du registre des délibérations
du comité syndical du Jeudi 11 février 2021

Le comité syndical mixte association Maison de la Normandie et de la Manche s'est réuni Jeudi 11 février 2021 à 10 heures à SAINT-LO, au Conseil départemental (en présentiel et visioconférence, salle audio) dûment convoqué par courriel du 03 février 2021 de M. Jean-Marc Julienne, président du SMANM.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 3 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléant	
12	6	1	7

Membres titulaires :

participants en présentiel

M. Jean-Marc JULIENNE	conseiller départemental, président du SMANM
Mme Anne-Marie COUSIN	conseillère régionale, vice-présidente du SMANM
M. François DUFOUR	conseiller régional
M. Antoine DELAUNAY	conseiller départemental

participants en visioconférence

Mme Nathalie THIERRY	conseillère régionale
M. Jean-Manuel COUSIN	conseiller régional

Membre suppléant : en présentiel

M. Franck TISON	conseiller départemental Représente Mme Frédérique BOURY
-----------------	---

EXCUSES

Membres titulaires:

Mme Frédérique BOURY	conseillère départementale
M. François BRIERE	conseiller départemental
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN	conseillère départementale
Mme Christine LEBACHELEY	conseillère départementale
Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK	conseillère régionale

ABSENT

M. Jean-Jacques NOEL	conseiller régional
----------------------	---------------------

.../...

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance n°445 du 11 février 2021 présentant le compte administratif 2020 arrêté au 31 décembre 2020 établi par le SMANM,

Vu l'approbation du compte de gestion 2020 par Mme le Payeur Départemental,

M. le président du SMANM ayant quitté la salle,

Le comité, sous la présidence de Mme Anne-Marie COUSIN, vice-présidente, à l'unanimité des membres participants, **vote le compte administratif 2020 qui s'établit comme suit :**

- en section d'INVESTISSEMENT :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	3 162,04 €
DEPENSES	1 521,58 €
SOLDE D'EXECUTION	
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 640,46 € 21 234,58 €
RESULTAT CUMULE	22 875,04 €

- en section de FONCTIONNEMENT :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	186 152,49 €
DEPENSES	179 336,74 €
SOLDE D'EXECUTION	6 815,75 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	4 186,68 €
RESULTAT CUMULE	11 002,43 €

Pour extrait certifié conforme,

Le président du SMANM,

Jean-Marc Julienne

